



Garantir la pertinence et la qualité de l'information extra-financière des entreprises avec Patrick de Cambourg

Intervenant : Patrick de CAMBOURG, Président de l'Autorité des Normes Comptables

La prise en compte par le secteur financier des enjeux des éléments extra-financiers, notamment ceux liés au réchauffement climatique, suppose une amélioration de l'information disponible sur l'impact environnemental des activités économiques afin de réorienter les flux d'investissement et de financement. Le développement de ces exigences de transparence conduit les entreprises à davantage intégrer, en complément des données comptables, les aspects extra-financiers de leur activité dans leur communication avec les investisseurs et plus largement leurs parties prenantes.

C'est dans ce contexte d'exigence de transparence que le Ministre de l'Economie et des Finances a chargé P. de Cambourg d'une réflexion sur le développement des standards de reporting extra-financier des entreprises (état des lieux des référentiels existants, évaluation de leur pertinence et de leur coût de mise en œuvre, et robustesse de leur gouvernance) afin de définir des orientations pour des propositions françaises dans le cadre de la prochaine mandature européenne pour promouvoir un cadre harmonisé de reporting extra-financier.

Remis en juin, le rapport relève l'impressionnante dynamique de l'information extra-financière, mais également un manque de cohérence des initiatives, un déficit de qualité de l'information, et des difficultés opérationnelles significatives. S'appuyant sur l'expérience de la normalisation comptable, P. de Cambourg suggère plusieurs principes d'action, tels qu'une convergence graduée entre les différents niveaux pertinents (global, EU, national), le recours à la digitalisation dès l'élaboration des normes, la nécessité d'une légitimité publique, et une combinaison entre proportionnalité, optionnalité et exemplarité.

Le rapport propose 4 piliers d'actions à mener sur une période resserrée vu l'urgence climatique : la formulation de principes de qualité et d'une classification de l'information extra-financière, la mise au point de référentiels général et sectoriels, la définition d'une structure et d'une nomenclature de reporting, et enfin l'élaboration de règles de gouvernance, de contrôle et de supervision.

Cette présentation intéressera tant les entreprises que les différents acteurs de l'intermédiation financière, soucieux de faire de l'information extra-financière « une ambition et un atout pour une Europe durable » (extrait du titre du rapport).

INFORMATIONS PRATIQUES

FORMAT

Matinale

DATE

17/09/2019

LIEU

PARTICIPATION

100,00 €

INSCRIPTION

www.eifr.eu

CONTACT

contact@eifr.eu

01 70 98 06 53